

Image not found or type unknown



Recouvrement apres deces forfait journalier

Par **pelleray**, le **30/03/2008** à **13:29**

Bonjour.
Ma meilleure amie est décédée au mois de décembre. Son mari reçoit maintenant des factures concernant le forfait journalier de l'hôpital où elle est décédée.
Doit-il régler ou est-ce aux créanciers de faire leur demande en direction de la succession ?
Merci de votre réponse rapide